

[Français]

ALBERTA—LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES
AFFAIRES INDIENNESQuestion n° 1188—**M. Yewchuk**:

1. Le directeur régional des Affaires indiennes en Alberta a-t-il été nommé et, dans l'affirmative, a-t-on consulté les Indiens avant cette nomination?

2. Qui sont les membres du comité de sélection de la Commission de la Fonction publique pour ce poste?

3. Quelles sont les fonctions de chacun des membres et quel est leur traitement respectif?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: 1. Oui. Oui.

2. M. A. E. Wisking, M. J. B. Bergevin, M. I. Harlock et M. H. Cardinal.

3. M. Wisking est un agent du Programme de recrutement du personnel de direction, qui relève de la Commission de la Fonction publique. Son traitement se situe dans l'échelle de \$15,500 à \$17,600. M. Bergevin est sous-ministre adjoint (Affaires indiennes et esquimaudes) au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Son traitement se situe dans l'échelle de \$24,000 à \$30,000. M. Harlock est Conseiller en personnel, au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Son traitement se situe dans l'échelle de \$20,000 à \$25,000. M. Cardinal est président de l'*Indian Association of Alberta*. La Commission de la Fonction publique n'est pas au courant de son traitement.

[Traduction]

LA PARTICIPATION DE M^{lle} PAULINE JULIEN À DES
ÉMISSIONS DE RADIO-CANADAQuestion n° 1211—**M. Comtois**:

M^{lle} Pauline Julien a-t-elle participé à des émissions à Radio-Canada (télévision et radio) depuis le 24 octobre 1970 et, dans l'affirmative, a) combien de fois, b) à quelles émissions, c) à quelles dates?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada m'informe que depuis le 24 octobre 1970, M^{lle} Pauline Julien s'est produite une fois à chacune des séries suivantes: A la seconde (14 décembre), Les 2D (5 janvier), Zoom (7 février), Weekend (25 octobre) et Tuesday Night (5 janvier).

[Traduction]

LE CENTRE CANADIEN DES EAUX INTÉRIEURES

Question n° 1213—**M. Sullivan**:

1. Quel est le coût estimatif des plans du Centre canadien des eaux intérieures?

2. Combien de personnes sont employées au Centre et quelle est la description de la catégorie de leur emploi?

3. Pour quelle date prévoit-on la fin des travaux de construction du Centre?

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): 1. Le coût estimatif de construction est \$23,550,000 en tout.

2. Directeurs de recherche, 6; Scientifiques de recherche, 22; Physiciens, 4; Chimistes, 4; Ingénieurs, 11; Scientifiques, 9; Officiers de navires, 6; Analystes de systèmes d'ordinateurs, 4; Soutien administratif, commis aux écritures et sténographes, 39; Soutien technologique et scientifique, 123; Bibliothécaire, 1; Dessin et illustrations, 3; Manœuvres, 12. Total 244.

3. Pour le 1^{er} octobre 1972.

[M. Jerome.]

LES TRAINS TURBO

Question n° 1215—**M. Sullivan**:

1. Combien de trains Turbo a-t-on construits pour le trajet Toronto-Montréal, a) qui les a construits, b) quel était le prix d'achat, c) combien de trains sont maintenant en usage, d) où sont les autres?

2. Jusqu'au 21 mars 1971, combien a-t-on dépensé pour les réparations et les modifications?

3. Le coût des réparations et des modifications augmente-t-il le caractère pratique d'une entreprise?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Selon la direction du Canadien National: 1. a) Cinq trains Turbo ont été construits par la société United Aircraft of Canada Limited et sont la propriété de cette société. b) Le Canadien National n'a pas acheté de train Turbo. c) et d) Aucun, car, à cause d'une foule de problèmes d'exploitation, la qualité du service a baissé à un point tel que les horaires ont dû être changés et finalement tous les trains ont été retirés du service. Ces trains sont aux ateliers d'entretien de la gare centrale de Montréal.

2 et 3. Les travaux de modification et d'entretien de ces trains ont été effectués lorsque ceux-ci étaient en exploitation commerciale, aux termes d'un accord passé entre le Canadien National et United Aircraft of Canada Limited et du fait que l'avenir de ces trains est actuellement à l'étude, il n'est pas estimé conforme aux intérêts du Canadien National de fournir ces renseignements pour l'instant.

[Français]

TEMPS D'ANTENNE CONSACRÉ AUX CONGRÈS DU PARTI
QUÉBÉCOIS ET DU CRÉDIT SOCIALQuestion n° 1219—**M. Caouette**:

1. Combien de temps la Société Radio-Canada a-t-elle alloué au congrès provincial a) du Parti Québécois, en février 1971, b) du Ralliement créditiste du Québec, en mars 1971, sur les deux réseaux nationaux de radio et de télévision?

2. Dans chacun des cas, a) quelle somme représente ce temps offert gratuitement selon les taux de location en vigueur durant cette époque pour les émissions ordinaires, b) combien de techniciens la Société Radio-Canada a-t-elle mobilisés pour réaliser ces émissions, c) combien a coûté (i) en salaires (ii) en matériel (iii) en déplacement, la réalisation de ces émissions?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. La direction du parti étant en jeu lors du congrès du Parti Québécois, cet événement a fait l'objet de reportages plus élaborés que les réunions du Ralliement créditiste. Sans compter les interviews ou autres éléments d'information incorporés dans les émissions d'information et d'affaires publiques courantes, la répartition des retransmissions s'établit ainsi: Parti Québécois: Radio française: 3 heures 50 minutes; Télévision française: 1 heure 15 minutes; Radio et télévision anglaises: aucun reportage en direct.

Ralliement créditiste: Radio française: 40 minutes; Télévision française: rien; Radio et télévision anglaises: aucun reportage en direct.

2. Radio-Canada ne vend pas de temps d'antenne pour le reportage des congrès politiques et elle n'attache à ces émissions aucune valeur pécuniaire. Ce serait donc manquer de réalisme que de chercher à établir des comparaisons fondées sur le tarif commercial et difficile d'établir des chiffres valables. b) Vingt-sept techniciens